



Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines Kebhek, Uepishtikueiau or Québec : a history of origins

Denys Delâge

Number 61, 2007

Québec, ville d'histoire 1608-2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039152ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039152ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Delâge, D. (2007). Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines. *Les Cahiers des dix*, (61), 107–129. <https://doi.org/10.7202/039152ar>

Article abstract

On 3 July 1608, Champlain named the place where he landed : “Québec, as the Savages call it” he wrote. In the algonquian language, the toponym refers to the strait in the Saint Lawrence river. Québec’s headland plunged into the river, revealing huge reefs teeming with animal life. Québec was located in Montagnais (or Innu) territory and the latter have retained the memory of the arrival of the “land seekers” who promised them flour. Battles appear to have followed and the Montagnais appear to have retreated. We are trying to establish links between oral tradition and history. The “founding” of Québec was part of the extension of a treaty made near Tadoussac in 1603. The French chose the site in order to avoid the Montagnais fur trade monopoly in Tadoussac and establish their own. Consequently, Franco-Montagnais relations were not always harmonious and despite much trading between the two groups, the Montagnais tried to free themselves from French control.

Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines

PAR DENYS DELÂGE

Lorsqu'il débarque sur la pointe de terres s'avancant dans le détroit du fleuve qu'il désigne de « Rivière de Canada¹ », le 3 juillet 1608, Champlain nomme l'endroit « Québec » ainsi, écrit-il, que l'appelaient les « Sauvages² ». Il s'agit de la transformation, en langues algonquiennes du radical « Kebh » signifiant : « bouché » et du locatif « ek » signifiant : « là où » que l'on traduit donc par « là où c'est bouché », ce qui désigne le rétrécissement du fleuve³.

Champlain connaissait le site pour s'y être arrêté en 1603⁴. Il le choisit pour plusieurs raisons. L'étroitesse du fleuve à cet endroit en permettait le contrôle depuis les hauteurs du Cap Diamant. Ce fleuve draine un immense bassin hydrographique pour lequel n'existait aucun équivalent ni Acadie, ni le long des rives

-
1. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres de Champlain*, G. É. Giguère, éd., Montréal, Éditions du Jour, 1973, vol. 1, p. 89, 95.
 2. *Ibid.*, vol. 1, p. 296.
 3. HENRI DORION *et al.*, dir., *Noms et lieux du Québec, Dictionnaire illustré*, Commission de toponymie, Québec, Les Publications du Québec, 1994, p. 559; CHARLES A., MARTIJN, « Gepèg (Québec) : un toponyme d'origine micmaque », *Recherches Amérindiennes au Québec*, automne 1991, vol. XXI, n° 3, p. 51-64.
 4. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 86-90.

de l'Atlantique. Non seulement donnait-il accès à un immense réservoir de fourrures, mais encore nourrissait-il les vifs espoirs, en le remontant, d'y trouver une voie de passage vers la Chine. Enfin, les trafiquants de fourrures cherchaient à échapper au pouvoir qu'exerçaient les Montagnais sur le principal rendez-vous de traite qu'était Tadoussac. Les Canadiens, selon l'ethnonyme d'alors retenu par le frère Sagard et par Champlain⁵ pour désigner les Montagnais (ou Innus), contrôlaient la traite des fourrures depuis leur village fortifié à cet endroit. Aux nations de l'intérieur venues par le Saguenay d'aussi loin que la Baie de James ou les Grands Lacs, ils interdisaient l'accès aux navires européens. Inversement, ils empêchaient les Européens, parmi lesquels Champlain, de remonter le Saguenay. Enfin, ayant acquis depuis longtemps l'expérience du négoce avec les pêcheurs et baleiniers européens, ils avaient appris à mettre en concurrence les navires venus sur leurs côtes pour la traite⁶. Le huguenot Pierre Du Gua De Monts dont Samuel de Champlain était lieutenant sous l'autorité de François Gravé du Pont avait su tirer ses ficelles auprès du roi Henri IV pour l'obtention d'un monopole de traite d'une année valant pour le golfe et le fleuve avec un comptoir à Québec⁷.

L'équipage français d'une trentaine d'hommes s'établissait alors au milieu d'une communauté estivale amérindienne d'environ 1 500 habitants, principalement Montagnais (les Innus contemporains) dont c'était le territoire, Algonquins également, de même que Micmacs et Malécites. L'on se regroupait pour la chasse aux oiseaux migrateurs et pour la pêche à l'anguille surtout, à l'embouchure de la « Cabircoubat », toponyme montagnais signifiant « la rivière « aux mille détours », (rebaptisée par les Récollets Saint Charles)⁸, tout autour de la baie de Beauport et sur les pointes de l'île d'Orléans, de Lévis et de « Ka-Miskouanouan-gashit », c'est-à-dire « endroit où l'on vient pêcher⁹ », désignant le « Sillery » actuel dont le toponyme s'est superposé au montagnais-algonquin.

Pour nous représenter la beauté et la richesse du lieu d'alors, reportons nous aux documents de l'époque et tentons d'effacer les transformations quatre fois séculaires, surtout celles de la deuxième moitié du XX^e siècle qui ont fortement

5. *Ibid.*, vol. 1, p. 317, note 2, vol. 3, p. 1064. GABRIEL SAGARD, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1625 avec un dictionnaire de la langue huronne*, Paris, Librairie Tross, 1866, 4 livres, pagination continue, p. 95, 382, 716.

6. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 388.

7. *Ibid.*, vol. 1, p. 89-90, 284, 289-292, 372; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 150; ROBERT LEBLANT et RENÉ BAUDRY, *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, vol. 1 : 1560-1622, Ottawa, Archives publiques du Canada, publication n° 15, p. 153.

8. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 159.

9. RÉMI SAVARD, *L'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal. Diplomatie franco-indienne en Nouvelle-France*, Essai., Montréal, L'Hexagone, 1996, p. 16, 46.

contribué à banaliser le site de Québec. Certaines étaient inévitables, telles l'expansion de la basse-ville et du port aux dépens des berges, d'autres aussi scandaleuses que destructrices telles l'autoroute Dufferin au milieu des battures de Beauport et, pire que pire, le redressement rectiligne de la rivière « Aux mille détours » (Saint Charles) et son enclavement bétonné en un égout à ciel ouvert dont, heureusement, on répare actuellement les pires gaffes par la renaturalisation des berges.

Une carte de 1608 de Champlain¹⁰ nous servira de principale référence (voir pages suivantes). Face à la pointe de Lévis (L), au pied du Cap Diamant (V) et émergeant des vastes battures (T), Québec (A) s'avance dans le détroit du fleuve. Les énormes battures (T) de la Saint-Charles (maintenant disparues) rejoignent celles de l'immense baie de Beauport (T), entrecoupées de plusieurs petites rivières, (la plupart disparues) jusqu'à la rivière Montmorency. Battures (T) également longeant toute la rive nord de l'île d'Orléans. On y remarquera les nombreux lieux où « cabanent les Sauvages » qu'indique sur la carte, le chiffre « 9 » ou encore le dessin d'une cabane¹¹. Nous y voyons trois sites de pêche au filet et peut-être à la fascine, de même qu'un dessin illustrant la chasse à la sauvagine.

Les premiers observateurs de l'époque nous ont laissé de nombreuses descriptions de l'environnement. Une forêt de noyer couvrait le site de l'habitation. Dans le fleuve et ses affluents, le poisson y était « en son empire » (anguilles, esturgeons, saumon dont la montaison atteignait les chutes de la rivière Niagara, etc.)¹². Marsouins et baleines blanches (bélougas) passaient sans nombre devant Québec, l'on y observait également le loup marin¹³; est-ce là un indice d'une salinité de l'eau du fleuve plus élevée qu'elle ne l'est maintenant devant Québec? Et que dire du « nombre infini » des outardes, oies, canards, sarcelles, grues dont on faisait festin¹⁴. Sur le site actuel de l'Hôpital Général de Québec où se trouve encore la chapelle des récollets, devant leur couvent longeant une boucle (remblayée) de la Saint-Charles « autrefois fort poissonneuse¹⁵ » l'on pouvait voir, outre le spectacle des vols de la sauvagine, des lis du Canada et, (probablement) des

10. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, encart entre p. 296-297.

11. Nous observons dix-sept occurrences de l'un ou l'autre symbole, cependant il y a certainement recoupement entre ceux-ci.

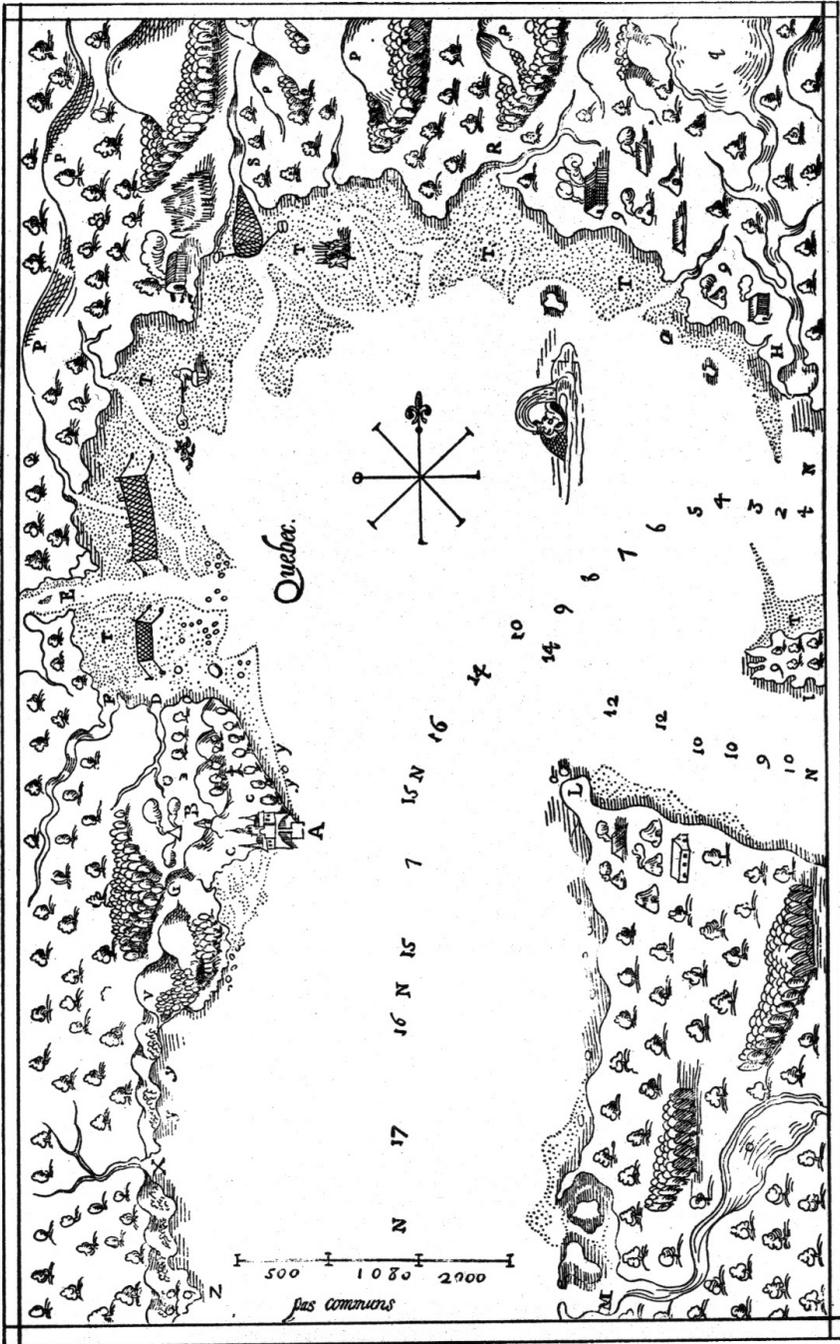
12. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1103; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 71, 169, 848; *Relations des jésuites, 1611-1672*, 6 vols, Montréal, Éditions du Jour, 1972, vol. 1, 1636, p. 42-48.

13. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1636, p. 47-48; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 193, 686.

14. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 319, GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 71, 516, SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 319.

15. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 7.

Carte de Champlain, 1608



Les chiffres montrent les brasses d'eau.

A Le lieu où l'habitation est bâtie (1).	F Ruiffeau des marais (6).	N La grande riuere S. Laurens.	à toutes les marées.
B Terre défrichée où l'on seme du bleu & autres grains (2).	G Le lieu où l'on amafait les herbage pour le bestail que l'on y auoit mené (7).	O Lac de la riuere bruyante.	V Mont du Gas (13) fort haut, sur le bord de la riuere.
C Les jardnages (3).	H Le grand fâut de Montmorency qui déscend de plus de 25. brasses de haut dans la riuere (8).	P Montaignes qui font dans les terres; baye que l'ay nommé la nouvelle Bifquaye.	X Ruiffeau courant, propre à faire toutes fortes de moulins.
D Petit ruiffeau qui vient de dedans des marefcages (4).	I Bout de l'isle d'Orléans.	Q Lac du grand fâut de Montmorency (10).	Y Coste de grauer, où il se trouue quantité de diamants vn peu melieurs que ceux d'Alantfon.
E Riuere (5) où iyuerna Iaques Quartier, qui de son temps l'a nomma fainche Croix, que l'on a transferé à 15. lieues audeffus de Quebec.	L Pointe fort estroite (9) du costé de l'orient de Quebec.	R Ruiffeau de lours (11).	Z La pointe aux diamants.
	M Riuere bruyante, qui va aux Ete-	S Ruiffeau du Gendre (12).	9 (14) Lieux où fouuent cabannent les fauages.
		T Prairies qui font inondées des eaux	

(1) C'est là proprement la pointe de Québec, qui comprenait l'espace renfermé aujourd'hui entre la Place, la rue Notre-Dame et le fleuve. — (2) Ce premier défrichement a dû être ce qu'on a appelé plus tard l'*Eplanade du fort*, ou la *Grand-Place*, ou peut-être l'un et l'autre. La Grand-Place devint en 1658 le fort des Hurons; c'était l'espace compris entre la Côte de la basse ville et la rue du Fort. — (3) Un peu au-dessus des jardnages, sur le penchant de la côte du Saut-au-Matelot, on distingue une croix, qui semble indiquer que dès lors le cimetière était où on le trouve quelques années après mentionné pour la première fois. — (4) D'après les anciens plans de Québec, ces marefcages auraient été à l'ouest du Mont-Carmel et au pied des glâcis de la Citadelle. Le ruiffeau venait passer à l'est du terrain des Uraulines et des Jésuites, suivait quelque temps la rue de la Fabrique, jusqu'à la clôture de l'Hôtel-Dieu, à l'est de laquelle il se jetait en bas du côtéau vers le pied de la côte de la Canoterie. — (5) La riuere Saint-Charles. La lettre E n'indique pas précisément le lieu où hiverna Jacques Cartier, mais seulement l'embouchure de la riuere (voir p. 156). — (6) A en iuger par les contours du rivage, ce ruiffeau, qui venait du sud-ouest, se jetait dans le havre du Palais, vers l'extrémité ouest du Parc. — (7) C'est probablement ce qu'on appella plus tard la grange de Messieurs de la Compagnie, ou simplement la *Grange*, qui paraît avoir été quelque part sur l'allée du Mont-Carmel. — (8) Le saut Montmorency a 40 brasses de haut, ou 240 pieds français, et même davantage. — (9) On voit qu'en 1613, cette pointe n'avait pas encore de nom; en 1629, Champlain l'appelle cap de Lévis: on peut donc conclure que cette pointe tire son nom de celui du duc de Ventadour, Henri de Lévis, et qu'elle dut être ainsi appelée entre les années 1625 et 1627, époque où il fut vice-roi. — (10) Le lac des Neiges est la source de la branche ouest de la riuere du Saut. — (11) La riuere de Beauport, qu'on appelle aussi la Distillerie. — (12) Appelé plus tard ruiffeau de la Cabane-aux-Taupiers, riuere Chalifour, et enfin riuere des Fous, à cause du nouvel asile des Aliénés, sur l'emplacement duquel il passe aujourd'hui. — (13) Élévation où est maintenant le bastion du Roi à la Citadelle. Ce nom lui fut donné sans doute en souvenir de M. de Monts, Pierre du Gas. — (14) Ce chiffre se retrouve non-seulement à la pointe du cap Diamant, mais encore le long de la côte de Beauport et au bout de l'île d'Orléans.

lobélies cardinales¹⁶, des champs de framboises sauvages attirant des tourtres (*Ectopistes migratorius*) en si grand nombre que les arbres en étaient couverts¹⁷, de grands aigles également dont l'un s'est abattu sur un religieux¹⁸. Partout, tant d'oiseaux de toutes espèces tués à l'arquebuse, tant de ces tourtres si peu farouches assommées au bâton (cette espèce maintenant disparue était autrefois la plus abondante de tout le continent), tant d'orignaux et de cerfs (probablement des wapitis de l'Est aujourd'hui disparus, non pas le cerf de Virginie arrivé dans nos régions à la fin du XIX^e siècle), tant et tant de chasse « fort battue aux endroits les plus habités » que dès 1636, le père Lejeune soulignait que la faune s'éloignait¹⁹.

C'est dans cet environnement qu'avaient lieu les retrouvailles des Amérindiens pour la saison de l'abondance. Ce temps était propice aux mariages, aux festivités, aux départs d'expéditions guerrières contre l'Iroquoisie accessible par le Richelieu ou encore par le haut Saint-Laurent. L'on repartait à la fin d'octobre pour les terrains de chasse de l'éprouvant hiver. Il n'y avait plus, à cette époque et en ce lieu, de communauté sédentaire. Disparu donc, le village iroquoien non fortifié de Stadaconé que décrit Jacques Cartier lors de ses voyages de 1535 et de 1541. Il avait dû regrouper entre cinq cents et huit cents habitants vivant de l'horticulture (maïs, courge, haricot, tabac), de même que de la pêche et de la chasse aux mammifères marins dans le bas du fleuve. Stadaconé avait été le chef lieu d'une dizaine de villages échelonnés le long du fleuve entre Portneuf et le Cap Tourmente. Cartier avait donné à cette région le nom de « Canada », probablement par malentendu avec ses deux guides et interprètes iroquoiens, Taïnoagny et Domagaya, ramenés de France après leur capture en 1534 à Gaspé. Ceux-ci l'invitèrent à leur « canada », c'est-à-dire à leur « village », mais Cartier aurait crû qu'il s'agissait du toponyme du village. Les archéologues n'ont pas retrouvé le site de Stadaconé, mais nous savons qu'il remontait à plusieurs siècles, sans en connaître précisément l'ancienneté. Retenons que les sites préhistoriques les plus anciens au Québec ont quelque dix mille ans et que ceux associés à la poterie et aux débuts de l'agriculture remontent à trois mille ans. Stadaconé et l'ensemble des autres villages qui s'échelonnaient le long du fleuve jusqu'à Kingston partageaient une culture commune, celle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils ont disparu vers les années 1570 en raison d'une conjugaison de facteurs : guerres pour l'accès à la traite des fourrures à Tadoussac, épidémies de souche européenne et peut-être un refroidissement climatique compromettant les récoltes du maïs

16. *Ibid.*, p. 160.

17. *Ibid.*, p. 162.

18. *Ibid.*, p. 670.

19. *Ibid.*, p. 666, 672 ; *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1636, p. 47.

dans ses limites les plus septentrionales²⁰. Aux temps de Champlain, les Amérindiens des rives du Saint-Laurent pouvaient encore identifier les localisations abandonnées des anciens champs et des anciens villages de ces Iroquoiens²¹.

La tradition orale des Innus désigne ce lieu par le même accident géographique retenu par les Micmacs, mais par un substantif descriptif plutôt qu'une métaphore : « Uepishtikueiau » signifiant « détroit ». Selon la mémoire toujours vivante des anciens, Uepishtikueiau était, à l'extrémité occidentale de leur territoire, le principal lieu de rassemblement des Innus qui y trouvaient, outre les ressources halieutiques et cynégétiques, les plus gros bouleaux pour l'écorce de leurs canots²². On se souvient de l'arrivée des « chercheurs de terres », ces « Mishtikushuat » c'est-à-dire ces constructeurs de bateaux de bois qu'étaient les Français, portant chapeaux et parlant une langue inconnue. « Kapak » leur aurait-on dit, c'est à dire, débarquez, ce qui, selon cette autre version, serait à l'origine de « Québec », puisqu'en langue montagnaise, le mode impératif « kepek » signifie « descendez »²³ ! Après un moment de crainte, l'on se serra la main et l'on accueillit bien les étrangers, mais les relations dégénèrent ensuite rapidement en combats dans lesquels plusieurs hommes innus furent tués. Le chef français demanda qu'on lui donne Uepishtikueiau, mais on le lui refusa. Il réitéra sa demande après la récolte du blé et offrit au chef des Innus de leur fournir désormais la farine pour que jamais ni eux ni leurs descendants ne souffrent de la famine. Les Innus acceptèrent l'offre, ils obtinrent en outre des armes à feu et finirent par aimer les Français qui devinrent cependant de plus en plus nombreux et voulurent s'approprier de toutes les côtes : les nouveaux arrivants agrandirent leurs jardins, les clôturèrent et se mirent à vendre plutôt qu'à donner. Ayant de moins en moins besoin de leurs hôtes, les Français les méprisèrent, tuant leurs hommes pour s'emparer de leurs femmes. Les Innus durent alors se replier vers l'aval du fleuve.

-
20. ROLAND TREMBLAY, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*, Montréal, Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et Les Éditions de l'Homme, 2006, p. 10, 34-35, 52, 113-115, 118, 121 ; JACQUES CARTIER, *Relations*, Édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 135-137 ; HENRI DORION *et al.*, dir., *Noms et lieux...*, p. 101.
21. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1636, p. 46 ; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 391.
22. SYLVIE VINCENT, avec la collaboration de Joséphine Bacon, *Le Récit de Uepishtikueiau, l'arrivée des Français à Québec selon la tradition orale innue*, Institut Culturel et éducatif montagnais (ICEM), 2003.
23. HENRI DORION *et al.*, dir., *Noms et lieux...* p. 559. Selon la même source, en micmac, « gepeg » signifie : « débarquez ».

La nouvelle de l'arrivée des Français se répandit dans les Grands Lacs. Chez les Ojibwas de la région de Sault Sainte-Marie, un chaman aurait vu en rêve ces barbus sortis de grands canots de bois et venus de l'Est par la mer, portant de longs tubes crachant feu et fumée. Il descendit à leur rencontre avec un équipage de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent une cabane de billots au milieu de souches de gros arbres abattus avec des instruments plus coupants que les leurs. Après s'être serré la main et avoir acquis des marchandises nouvelles, ils les auraient rapportées chez eux où elles suscitèrent l'intérêt des nations de tout le pourtour du lac Supérieur²⁴.

Mais quel fut le geste fondateur ? Celui de la construction, en 1608 à Québec, sous commission royale, d'une « Habitation » fortifiée avec magasin, logements, galeries, plateformes de canons, palissade et fossé, pont-levis²⁵, dans un pays « païen » et « sauvage » où la France chrétienne et civilisée s'appropriait avec un brin d'ostentation un territoire en vertu du « droit de découverte » ? Certes, Champlain n'était pas le découvreur de Québec, mais il s'inscrivait dans la filiation de Cartier à qui la France reconnaissait ce titre et, qui plus est, il repéra les vestiges de cheminées de l'occupation hivernale de Cartier en 1535, preuve écrivait-il d'une habitation « fondée par des chrétiens²⁶ ». Enfin, le sieur De Monts ne souhaitait-il pas « parachever de découvrir dans les terres par le grand fleuve Saint-Laurent²⁷ ? Autre geste fondateur également, la pendaison expéditive du serrurier Jean Duval. Celui-ci aurait conspiré avec trois autres hommes de même qu'avec des Basques pour assassiner Champlain quelques jours après son arrivée à Québec. Sa tête exposée au bout d'une pique sur le lieu le plus élevé du fort n'exprimait-elle pas, dans ce qui a toutes les apparences du sacrifice d'un bouc émissaire, la fondation d'un ordre nouveau, de la loi et l'ordre en pays « sauvage » et « sans loi »²⁸ ? Les « actes de fondation » furent multiples : le premier défrichement, les premières semences dans ce pays où les indigènes ne se donnaient pas la peine de semer²⁹, l'aménagement d'un jardin sur un mode géométrique avec rectangles, allées rectilignes, angles droits introduisant l'ordre de la raison, le contrôle et la

24. DENYS DELÂGE, « Les Premiers contacts selon un choix de récits amérindiens publiés aux XIX^e et XX^e siècles », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXII, n° 2-3, automne 1992, p. 101-116 ; DENYS, DELÂGE, « Les Premiers contacts dans « History of the Ojibway People » de William Warren », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXII, n° 4, Hiver 1992-1993, p.49-59 ; Le récit ne réfère pas spécifiquement à Québec.

25. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, Planche située entre les pages 302 et 303 et intitulée : « Abitation de Quebecq » ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p.161.

26. *Ibid.*, p. 284, 304-305.

27. *Ibid.*, p. 283-284.

28. *Ibid.*, p. 296-297, 302 ; RENÉ GIRARD, *La Violence et le sacré*, Paris. Hachette, 1972.

29. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p.317.

domination de la nature³⁰. Manquaient encore les agriculteurs, il n'y en avait aucun en 1608. La première famille d'agriculteurs français fut celle de Louis Hébert et de Marie Rollet établis en 1616. Avec cette famille et les récollets venus un an plus tôt, apparaîtront les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, vignes) et les animaux domestiques (volaille, porcs, ânes, moutons, etc.³¹), mais pas encore de bœufs et vaches et ce n'est qu'en 1628 que les héritiers Louis Hébert labourent leur champ à la charrue tirée par un bœuf³². La figure emblématique du laboureur et de l'animal domestique marque le fondement matériel de la civilisation face au monde primitif de l'horticulture semi-sédentaire sans animaux domestiques (sauf le chien) des indigènes ou, pire, face au nomadisme et à l'enfermement dans l'univers de la forêt et plus largement de la nature. Il n'y avait pas non plus de prêtres en 1608, il n'y eut donc pas célébration d'une première messe. Il fallut attendre sept années avec l'arrivée des récollets dirigés par le père Dolbeau qui la célébra à Québec le 25 juin 1615 avec des larmes de joie « d'avoir trouvé le Paradis dans ce pays sauvage où ils espéraient attirer les Anges à leur secours pour la conversion de ce pauvre peuple plus ignorant que méchant³³ ». Enfin, comment concevoir un geste fondateur en 1608 alors que ne débarque à Québec aucune femme : quelques dizaines d'hommes dont seulement vingt-huit hiverneront³⁴ ? Champlain souligne le « premier mariage » en 1617 d'Anne, fille aînée des Rollet-Hébert à Étienne Jonquest³⁵. Premier mariage certes entre Français, premier mariage catholique et endogame. À l'évidence, non pas le premier mariage entre Amérindiens ! Précision absurde ? Pas du tout : c'est le rapport colonial qui s'exprime de manière latente et percutante ici : le monde du plein est européen (civilisé et chrétien), celui du vide est indigène ! Non pas non plus, le premier mariage « à la mode du pays », c'est à dire exogame, interculturel unissant un Français et une Amérindienne selon les coutumes locales. Ainsi, en 1610, Champlain procédait-il à l'échange avec le chef outaouais Iroquet d'un jeune homme de sa garnison, Nicolas Vignau qui allait vivre chez son allié tandis qu'un jeune Huron, Savignon irait en France. Il y eut dès cette époque bien d'autres truchements : « Jean Richer chez les Algonquins ; Jean Manet et Jean Nicollet,

30. *Ibid.*, Planche située entre les pages 302 et 303 et intitulée : « Abitation de Quebecq », voir la note « O » Jardin du Sieur de Champlain.

31. GABRIEL SAGARD, *Histoire du Canada...*, p. 70, 158-161, 164 ; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 596-598, 973-974.

32. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1144 ; ETHEL M. G. BENNETT, « Hébert, Louis », *DBC*, t. 1, p. 378 ; MARCEL TRUDEL, « Champlain », *DBC*, t. 1, p. 201.

33. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 29, 32, 38.

34. MARCEL TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, II, *Le Comptoir 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 158-159.

35. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 596-598.

chez les NépiSSingues, Étienne Brulé chez les Hurons³⁶». Il est certain que ces hommes prirent femme, même si, à l'époque, aucune source ne le dit, sauf indirectement lorsque le récollet Sagard écrit que la « mauvaise vie de plusieurs » Français nuit aux conversions³⁷. À vrai dire, en 1627, avec 80 hivernants, mais seulement deux familles dont une seule cultive pour subvenir à peine à ses propres besoins, les Français de Québec ne forment même pas une petite colonie, tout juste un petit comptoir totalement dépendant Amérindiens et de la France pour leur subsistance³⁸. Les marchands s'opposaient à tout peuplement colonial qu'ils jugeaient contraire à leurs intérêts dans la traite des fourrures³⁹.

Mais si le geste fondateur remontait plutôt à l'alliance du 27 mai 1603 alors que Pont Gravé et son adjoint Champlain, mandatés par leur roi et accompagnés de deux Montagnais ramenés de France qui allaient servir d'interprètes, débarquèrent le 27 mai 1603 à Pointe Saint-Mathieu, à proximité de Tadoussac, pour conclure, au milieu de grandes célébrations, une alliance avec le chef montagnais Anadabijou et une centaine de ses compatriotes? Au cours de cette cérémonie, sinon peu après, plusieurs centaines de personnes d'autres nations se joignirent à l'alliance. En voici une longue description, découpée à partir du récit de Champlain :

Le 27^e jour [de mai], nous fûmes trouver les Sauvages à la pointe de Saint Mathieu, qui est à une lieue de Tadoussac, avec les deux Sauvages que mena le Sieur du Pont [Gravé] pour faire le rapport de ce qu'ils avaient vu en France, et de la bonne réception que leur avait faite le Roi. Ayant mis pied à terre, nous fûmes à la cabane de leur grand Sagamo [chef] qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes avec quelque quatre-vingt ou cent de ses compagnons qui faisaient *tabagie* (qui veut dire festin), lequel nous reçut fort bien selon la coutume du pays, et nous fit asseoir auprès de lui, et tout les sauvages arrangés les un auprès des autres des deux côtés de la dite cabane. L'un des sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le Roy et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur voulait du bien, et désirait peupler leur terre, et faire la paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois), ou leur envoyer des forces pour les vaincre: en leur comptant aussi les beaux châteaux, palais, maisons et peuples qu'ils avaient vus, et notre façon de vivre. Il fut entendu avec un silence si grand qu'il ne se peut dire de plus. Or après qu'il eut achevé sa harangue, le dit grand Sagamo Anadabijou l'ayant attentivement ouïe, il commença à prendre du pétun et en donner au dit Sieur du Pont-Gravé de Saint

36. MARCEL TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent associés*, Montréal, Fides, 1979, p. 358; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 368.

37. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 165.

38. MARCEL TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, II, *Le Comptoir 1604-1627*, p. 426-429; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1130-1131.

39. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 165.

Malo et à moi, et à quelques autres Sagamo qui étaient auprès de lui. Ayant bien pétuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrêtant quelquefois un peu, et puis reprenait sa parole en leur disant que véritablement ils devaient être fort contents d'avoir sa dite Majesté pour grand ami. Ils répondirent tous d'une voix : Ho, ho, ho, qui est à dire oui, oui. Lui, continuant sa dite harangue, dit qu'il était fort aise que sa dite majesté peuplât leur terre, et fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulaient plus de bien qu'aux Français. Enfin, il leur fit entendre à tous le bien et l'utilité qu'ils pourraient recevoir de sa dite Majesté. Après qu'il eut terminé sa harangue, nous sortîmes de sa cabane, et eux commencèrent à faire leur tabagie ou festin, qu'ils font avec des chairs d'original, [...], d'ours, de loups-marins et castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, et du gibier en quantité. Ils avaient huit ou dix chaudières pleines de viandes, au milieu de la dite cabane, et étaient éloignés les uns des autres de quelque six pas, et chacune a son feu [...].

Premier [dès que] leur viande fut cuite, il y en eut un qui se leva, et prit un chien, et s'en alla sauter autour des dites chaudières d'un bout de la cabane à l'autre. Étant devant le grand Sagamo, il jeta son chien à terre de force, et puis tous d'une voix ils s'écrièrent : Ho, ho, ho : ce qu'ayant fait, s'en alla asseoir à sa place. En même instant, un autre se leva, et fit le semblable, continuant toujours jusque à ce que la viande fut cuite. Or après avoir achevé leur tabagie, ils commencèrent à danser en prenant les têtes [probablement des chevelures ou « scalps »] de leurs ennemis qui leur pendaient par derrière, en signe de réjouissance. [...]. Ils faisaient cette réjouissance pour la victoire par eux obtenue sur les Iroquois, dont ils avaient tué quelque cent. [...] Ils étaient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etchemins, Algonmequins [Algonquins] et Montagnais au nombre de mille, qui allèrent faire la guerre aux dits Iroquois [...].

Le 28^e jour du dit mois, ils se vinrent [dans près de deux cents canots] cabaner au dit port de Tadoussac, où était notre vaisseau. [...] Ils étaient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes et enfants.

Le 9^e jour de juin, les Sauvages commencèrent à se réjouir tous ensemble et faire leur tabagie, comme j'ai dit ci-dessus, et danser, pour la dite victoire qu'ils avaient obtenue contre leurs ennemis. Or, après avoir fait bonne chère, les Algonmequins, une des trois nations, sortirent de leurs cabanes et se retirèrent à part dans une place publique, firent arranger toutes leurs femmes et filles les unes près des autres, et eux se mirent derrière, chantant tous. [...] Aussitôt toutes les femmes et filles commencèrent à quitter leurs robes de peaux, et se mirent toutes nues, montrant leur nature, néanmoins parées de matachias, qui sont patenôtres et cordons entrelacés, faits de poil de porc-épic qu'ils teignent de diverses couleurs. Après avoir achevé leurs chants, ils dirent tous d'une voix, ho, ho, ho ; à même instant, toutes les femmes et filles se couvraient de leurs robes, car elles sont à leurs pieds, et s'arrêtant quelque peu, et puis aussitôt recommençant à chanter, ils [elles] laissent leurs robes comme auparavant. [...] Or en faisant cette danse, le Sagamo des Algonmequins qui s'appelle Besouat [Tessouat] était assis devant les dites femmes et filles,

au milieu de deux bâtons où étaient les têtes de leurs ennemis pendues ; quelquefois, il se levait, et s'en allait haranguant et disant aux Montagnais et Etchemins : Voyez comme nous nous réjouissons de la victoire que nous avons obtenue sur nos ennemis [...]. Retourné qu'il fut en sa place, le grand Sagamo avec tous ses compagnons dépouillèrent leurs robes, étant tout nus hormis leur nature qui est couverte d'une petite peau, et prirent chacun ce que bon leur sembla comme matachias, haches, épées, chaudrons, graisses, chair d'ornac, loup marin, bref chacun avait un présent qu'ils allèrent donner aux Aloumequins. Après toutes ces cérémonies, la danse cessa. [...] Ils firent encore mettre deux hommes de chacune des nations des plus dispos qu'ils firent courir, et celui qui fut le plus vite à la course eut un présent⁴⁰.

Cette rencontre de 1603 constitue un traité d'alliance entre d'une part, les chefs légitimes des Montagnais comme premiers partenaires suivis de ceux des Algonquins et des Etchemins et d'autre part, les représentants du roi de France⁴¹. Ce traité a un caractère public et solennel à plusieurs titres. Il s'inscrit dans quatorze jours de célébrations réunissant environ deux cents personnes au premier jour et environ mille, les jours subséquents. La rencontre est conduite de manière protocolaire et festive, selon les coutumes du pays. Protocolaire parce que la prise de la parole est publique et répond aux règles du rituel diplomatique du Nord-Est américain : ordre de préséance pour la prise de la parole, disposition déterminée des membres de l'assistance, élégance de la rhétorique des orateurs, respect par l'assistance de la politesse du silence, échange de « pétunoirs » dont la fumée donne accès à l'univers des esprits et du sacré. Festive par la surabondance et le partage des meilleurs mets, par les danses, par le jeu, par la décoration des corps et le port des bijoux pour souligner l'occasion. De ces danses, Champlain retient l'élément, à ses yeux, le plus frappant et probablement le plus déstabilisant : la nudité des femmes ; l'essentiel lui échappe. Le vêtement est en Europe un marqueur social fondamental et la nudité en public un indice, au sens métaphorique, de « dénue-ment » absolu. En Amérique, c'est le corps lui-même que l'on décore de tatouages et de bijoux. Si nous analysons plutôt ces festivités dans le cadre l'univers mythique des Montagnais d'alors, nous verrions que la danse la plus extraordinairement significative était probablement celle des hommes qui jettent violemment un chien par terre. Ils commémoraient ainsi la rupture d'avec le chaos initial et

40. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Ceuvres*, vol. 1, p. 70-76.

41. Voir les débats sur ce traité. Alain Beaulieu l'interprète d'une manière plus inclusive que Mathieu D'Avignon, Édith Gagné et Camil Girard. ALAIN BEAULIEU et RÉAL OUELLET, *Des Sauvages*, Montréal, Typo, 1993, voir l'introduction ; CAMIL GIRARD et EDITH GAGNÉ, « Première alliance interculturelle : rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 » *Recherches amérindiennes au Québec*, 1995, vol. XXV, n° 3, p. 3-14 ; MATHIEU D'AVIGNON, *Samuel de Champlain et les alliances franco-amérindiennes : une diplomatie interculturelle*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université Laval, 2001.

l'émergence de l'ordonnement du monde par le Héros fondateur, un géant qui, de son bâton avait tracé montagnes, lacs et rivières avant d'étriper le Chien primordial séducteur de la première Femme. En rejetant le chien à la marge, il fondait le couple premier de même que l'interdit des rapports sexuels entre partenaires trop proches (inceste) et trop éloignés⁴².

La présence de chevelures (ou scalps) ennemies départage également le monde ordonné de l'échange entre alliés (parents et affins de l'intérieur) du désordre associé à l'extérieur de la société. Pour être plus spécifique, pour ces chasseurs cueilleurs appartenant à des sociétés relativement égalitaires, l'ennemi est une proie tandis qu'ils se représentent réciproquement comme des proies dans l'œil de prédateur de l'ennemi. Cela, malgré les apparences, a peu en commun avec l'exposition de la tête de Jean Duval à l'Habitation (ou fort) de Québec. Il s'y agissait d'un ennemi intérieur dont la destruction fondait l'ordre et la hiérarchie de la « cité » nouvelle en terre « sauvage ». Dans la société européenne de classes d'alors, le premier ennemi est à l'intérieur, il désigne les insoumis, les marginaux, les pauvres⁴³.

Le traité d'alliance comporte des engagements mutuels de réciprocité pour le « bien » des partenaires, une autorisation donnée par les autochtones aux Français de peupler leur terre en contrepartie de leur appui militaire. Le traité ne parle pas explicitement d'échange matrimonial probablement parce que cela allait de soi pour ces Amérindiens pour lesquels l'alliance devait conduire à « fabriquer » de la parenté. Pour ces Montagnais et leurs tribus alliées, il s'agit de s'allier avec une nouvelle tribu de Français peu nombreux sur place, mais puissants avec leur connaissance d'esprits jusqu'alors inconnus, avec leurs grands bateaux de bois, leurs objets de fer et leurs armes à feu. D'aucune manière, ne peuvent-ils percevoir encore l'intention française de conquête de leurs terres et de leurs âmes. Cette autorisation de peupler qui a permis la fondation de Québec implique, pour les autochtones, un établissement « parmi nous », non pas à la place de « nous ». Cependant le malentendu est présent dès le départ. Ainsi, dans le récit de ce traité-ci, Champlain ne rapportait-il pas les paroles de son compagnon montagnais revenant avec lui de France et disant à ses compatriotes que sa « Majesté [...] désirait peupler leur⁴⁴ terre », ce qui implique celle des Montagnais ou Innus ; par contre, cinq ans plus tard, lors des préparatifs de la fondation de Québec,

42. DENYS DELÂGE, « Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres » : histoire des chiens dans la rencontre des Français et des Amérindiens », *Les Cahiers des Dix*, n° 59 (2005), p. 179-215.

43. Je remercie Bernard Arcand de m'avoir souligné ces deux éléments du rituel : danses et « têtes ».

44. Nous soulignons.

Champlain écrivait que sa majesté avait le désir « de voir ses terres peuplées⁴⁵ » ce qui veut dire celles du royaume de France au Canada. En 1620, lors d'un retour à Québec, Champlain procédera à un rituel de « prise de possession » formelle de l'habitation et du pays au nom du roi, en une cérémonie publique avec procès verbal où l'on fait lecture de la commission de sa Majesté, cela en présence de dignitaires, mais rien n'indique la présence d'Amérindiens⁴⁶. Ce rituel de prise de possession, comme il y en aura de nombreux autres ultérieurement dans l'histoire de la Nouvelle-France, visait à documenter le droit de découverte et de conquête de la France sur ces « nouvelles » terres, face aux prétentions des autres puissances coloniales. Cela ne veut pas dire que ces « papiers » n'avaient aucune prise sur la réalité américaine. Ces procès verbaux de prise de possession, même s'ils étaient dépourvus de l'exercice d'un pouvoir réel, marquaient tout de même le début de l'insertion de territoires et de populations d'Amérique dans le système mondial de la rivalité européenne pour l'expansion coloniale. Certes, les autorités coloniales françaises n'ont jamais transmis la teneur de ces documents à leurs hôtes amérindiens, sachant que cela leur serait totalement irrecevable. Le malentendu sur la possession de la terre et sur la souveraineté est donc constitutif de la fondation de Québec.

Mettons maintenant en parallèle les acteurs alliés de la fondation en 1608. La garnison de 28 hivernants, hommes exclusivement, au milieu d'une population amérindienne omniprésente d'hommes, de femmes et d'enfants. Dans ce contexte, Anadabijou a pu se représenter l'égal d'Henri IV, mais en même temps il se trompait parce qu'il s'alliait à une nation par delà l'océan dont la puissance était sans commune mesure avec la sienne. Aucun des acteurs ne pouvait non plus encore se représenter la profondeur de leur différence. À titre illustratif, l'exposition apparemment analogue des têtes-trophées renvoie à deux sociétés radicalement différentes : l'amérindienne combat un ennemi extérieur, l'européenne combat non seulement un ennemi extérieur, mais également un ennemi intérieur.

Si nous retenions cette alliance de 1603 comme l'événement fondateur plutôt que la fondation de Québec en 1608, ne nous représenterions-nous pas « nos origines » sur le mode d'une rencontre fondatrice intégratrice de tous les partenaires, Amérindiens inclus, dans un « nous » collectif ? Ne serions-nous pas davantage en position d'assumer l'héritage de l'histoire coloniale qui est la nôtre avec ses malentendus fondamentaux du départ ? Et même si la mémoire continuait de privilégier l'année 1608, ne faudrait-il pas souligner davantage le rôle indispensable joué par les Montagnais pour assurer le succès de l'entreprise ? Encore que cela serait insuffisant si nous ne portions pas attention à la lutte des Monta-

45. SAMUEL DECHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 785 ; nous soulignons.

46. *Ibid.*, vol. 3, p. 989-990.

gnais pour la défense de leurs intérêts, de leur pouvoir, de leur souveraineté face aux nouveaux venus⁴⁷. Lutte dont la résonance parvient jusqu'à notre époque. Insuffisant également si nous ne portions pas attention la transformation des partenaires de l'alliance dans la dynamique de la rencontre et de la conquête.

Entraide

Seulement huit des vingt-huit hommes ont survécu au scorbut durant les grandes froidures de l'hiver 1608-1609 ; les hivernements successifs furent moins éprouvants⁴⁸. Champlain a échappé à cette maladie de carence de vitamine C comme l'avait fait Jacques Cartier à l'hiver 1535-1536 parce que son alimentation était meilleure que celle de ses subalternes. Ce fut la dernière hécatombe du scorbut à Québec et désormais l'on sortira vivant de l'hiver grâce tout particulièrement à l'apport en viande fraîche (orignal et autres gibiers) des Montagnais⁴⁹. Il est possible également que l'ensemble des hivernants ait eu accès au citron très tôt. Nous savons que Champlain en avait en 1633⁵⁰. Par contre contrairement aux Anglais qui transportaient des pommes de terre sur leurs navires, les Français n'en disposaient pas à cette époque⁵¹. Certes les Français commencèrent à jardiner un peu, (plantes européennes : blé, pois, choux et plantes d'Amérique : blé d'Inde ou maïs, fèves, citrouilles, tournesol)⁵², mais en 1628, n'était encore défriché qu'un seul arpent et demi de terre⁵³. Les Montagnais ont aussi fourni du poisson et appris aux Français à pêcher sur la glace⁵⁴ ; de même à leur exemple, ces derniers ont-ils appris à chasser l'orignal l'hiver⁵⁵. Cette aide fut réciproque et, maintes fois, des Montagnais acculés à la famine se présentèrent-ils à l'habitation pour du pain et des fèves⁵⁶. Les années 1628 et 1629 furent particulièrement éprouvantes à cause du blocus anglais. Pour contrer la famine, des Montagnais et des Algonquins amis offrent l'hospitalité à 25 Français tandis que Champlain recherche en outre l'aide des nations plus éloignées qui pratiquent l'agriculture. Une délégation va chez les Abénaquis pour obtenir de la farine de blé d'Inde et demander l'hos-

47. Je remercie Alain Beaulieu pour ses commentaires à cet égard.

48. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 172, 320, 356, 389, 438, vol. 2, 854, vol. 3, 893.

49. *Ibid.*, vol. 1, 356-357, 389 ; vol. 3, p.1019, 1050, 1054, 1116, 1150 ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 104 ; *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1633, p. 20.

50. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1633, p. 37.

51. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 71.

52. *Ibid.*, p. 714 ; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 616.

53. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1144.

54. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 681-682 ; *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1635, p. 17.

55. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1172-1173.

56. *Ibid.*, vol. 1, p.315-317 ; vol. 3, p.1138-1139.

pitalité pour plusieurs hommes ; à Trois-Rivières, les Hurons acceptent de ramener en leur pays une vingtaine de Français⁵⁷. Une autre option se présenta alors à laquelle on renonça : aller conquérir un village iroquois, s'y fortifier et vivre de leurs réserves de nourriture⁵⁸.

Québec cosmopolite

Bientôt, outre les regroupements habituels d'été, de petits groupes de diverses nations vinrent s'établir et parfois cultiver à proximité de l'« Habitation »⁵⁹, cependant tous se considéraient en territoire montagnais et jusqu'en 1624, les Hurons venus d'aussi loin que la baie Georgienne devaient offrir des présents à leurs hôtes montagnais pour venir à Uepishtikueiau, tel que le désignent encore les Innus contemporains⁶⁰, c'est-à-dire Québec pour les Français⁶¹. S'ajoutait encore pour la durée d'une semaine à la foire des fourrures de Québec, avant qu'elle ne se tienne à Trois-Rivières, la venue de 600 Hurons, Algonquins et Népissingues. Ils arrivaient par flottilles de canots, tantôt sept ou huit, et tantôt dix ou douze, voire 140 tout à la fois, vêtus de peaux d'ours, de castor, d'original, la figure et le corps décorés de rasades et peints de motif combinant le vert, le jaune, le noir, le rouge, le violet ; ils campaient à proximité de l'Habitation⁶². Le caractère cosmopolite de Québec était fortement accentué par son rattachement à l'intérieur du continent, l'amont du fleuve jusqu'aux Grands Lacs, et les allers-retours des missionnaires et des « truchements » qui vivaient parmi les Amérindiens dont ils partageaient la vie et la langue. Dans cet univers bigarré, la peau de castor servait de monnaie du pays⁶³.

Nous pouvons imaginer le paysage d'été des wigwams et des shaputuans parsemé de quelques bâtiments français (l'Habitation tout de même impressionnante par ses dimensions, le petit fort Saint-Louis et une maison de colon sur le cap, deux couvents près de la Saint-Charles, une petite ferme au Cap Tourmente), tous bâtiments mal construits, mal adaptés à l'hiver, au gel et au dégel, mal isolés

57. *Ibid.*, vol. 3, p. 1167, 1180-1181, 1184-1185, 1215, 1219 ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 842, 854, 888-889, 894 ; *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1632, p. 8, 1633, p. 18.

58. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1174-1175.

59. *Ibid.*, p.1023 ; MARCEL TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, II, *Le Comptoir*, p. 361.

60. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 757 ; information obtenue de Jacques Kurtness pour la persistance de la désignation montagnaise.

61. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 757 ; MARCEL TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, II, *Le Comptoir*, p. 358.

62. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1633, p. 35-44 ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 345.

63. *Ibid.*, vol. 1, 1636, p. 49.

avec toits mal imperméabilisés⁶⁴ ! La population française n'était elle-même pas homogène au plan ethnique et encore moins au plan religieux. Au cours de ces premières décennies, nous y observons, outre le passage de Basques, la présence d'un Écossais en 1617⁶⁵, celle d'un truchement grec parlant montagnais et qui se déguise « en Sauvage » pour espionner les Anglais⁶⁶, celle d'un petit Noir de Madagascar, Olivier Le Jeune, vendu 50 écus en 1629 à un Français qui en « fait cadeau » à Guillaume Couillard. Le père Lejeune entreprit sans qu'il n'y ait eu de suite, son alphabétisation en même temps que celle d'un « petit Sauvage ». Il fut baptisé en 1633⁶⁷, la même année que les Jésuites accueillaient un jeune homme bengalais venu des Indes orientales⁶⁸.

Les quelques dizaines d'hivernants se distinguaient encore, et principalement, par la religion, le frère Sagard écrit : « tant catholiques que huguenots⁶⁹ ». Champlain lui-même originaire de Brouage, ville de religion réformée et portant un prénom tiré de la Bible était probablement né huguenot vers 1570⁷⁰, mais en 1603 il était catholique et il prit plus nettement le parti de l'ordre après l'assassinat du roi Henri IV en 1610, année également de l'expulsion des protestants de Brouage⁷¹. Souvent originaires de Charente maritime, la plupart des marchands et des marins étaient protestants⁷². L'on chantait les psaumes sur les navires⁷³. Cependant à partir des années 1620, la charte de la compagnie de fourrures des de Caën a promu le catholicisme et l'autorité du roi. Les missionnaires accusaient les Huguenots d'être, contrairement aux « Sauvages » ignorants de la grâce, des hérétiques, et cela était bien pire, puisqu'ils la refusaient et sabordaient leurs efforts d'évangélisation⁷⁴. Bref, il s'agissait de bannir la dissidence religieuse entre chrétiens en vue du combat contre les « païens », c'est à dire les animistes. Le terrible siège de La Rochelle par Richelieu en 1627-1628 se termina par la défaite des protestants qui furent désormais exclus de la Nouvelle-France ; cela hypothéqua grave-

64. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 989-991 ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 832.

65. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 58.

66. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1154-1155.

67. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1632, p. 12-13 ; 1633, p. 25.

68. *Ibid.*, 1633, p. 33.

69. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 525.

70. MARCEL TRUDEL, « Champlain », DBC, t. 1, p. 192.

71. *Ibid.*, p. 192 ; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 372 ; vol. 2, p. 984 ; vol. 3, p. 1036.

72. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 976 ; vol. 3, p. 1112 ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 26, 95-96 ; *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1634, p. 3.

73. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1104.

74. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 26, 81, 85, 96-99, 280, 369, *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1633, p. 8, 29.

ment le potentiel migratoire puisque les protestants, davantage tournés vers le commerce et la mer, étaient les candidats les plus susceptibles de partir.

L'interaction entre les uns et les autres était constante à Québec, plus chaleureuse en période calme, plus distante, tendue et fébrile en temps de conflit. Les Amérindiens se présentent et sont accueillis à l'Habitation et aux couvents des missionnaires qui ne sont guère « solitaires⁷⁵ », écrivent-ils. On vient pour voir et se voir, pour tenir conseil, pour visiter, pour découvrir, pour discuter, pour informer de l'approche de l'ennemi iroquois ou anglais, pour entreposer des ballots, pour apporter ou demander à manger, etc. Le chef montagnais Miristou, fils d'Anadabijou s'établit avec ses proches et cultive avec une trentaine de « ses compagnons » du côté de la baie de Beauport. Champlain leur dit les « tenir comme frères⁷⁶ ». Cela illustre à nouveau la filiation entre l'alliance de 1603 et la fondation de Québec en 1608. Champlain désigne Miristou comme son interlocuteur et prétend l'avoir lui-même nommé « capitaine » afin, écrit-il, « de commencer à prendre quelque domination sur eux⁷⁷ », mais il est manifeste que Miristou garda son autonomie tout particulièrement pour son approche pacifiste en diplomatie avec les Iroquois. Devenu chef reconnu de part et d'autre, il prit le nom de Mahigan Aticq c'est-à-dire Loup (pour furieux et vaillant) et Cerf (pour doux et paisible). Il a présidé de très nombreux conseils avec les Français. De même, le chef montagnais Chomina, fier et élégant, était-il un grand ami des Français tout en refusant de se faire catholique, mais travaillant avec ses proches à construire le couvent des récollets auxquels il confia son fils Naneogauchit⁷⁸. Les missionnaires apprennent les langues avec les truchements tel Pierre Pastedechouan, revenus de France. Ils portent mocassins et raquettes pour aller baptiser les malades, vont à la chasse. En leurs couvents ils accueillent éduquent de jeunes garçons que les parents viennent régulièrement visiter. En 1628, des Montagnais confiaient trois jeunes filles à Champlain pour les faire étudier et probablement pour que celui-ci prenne femme. Il les nomma Foi, Espérance et Charité et se serait plutôt comporté en père à leur égard. À la mort de Champlain le 25 décembre 1635, les « capitaines sauvages font partie du cortège avec le « peuple », les soldats, les gens d'Église⁷⁹ ».

75. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1633, p. 14.

76. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1022.

77. *Ibid.*

78. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 499.

79. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1632, p. 11-12, 1633, p. 5-6, 10, 14, 18; 1636, p. 118; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 95, 382, 758, 833, 893; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, 317; vol. 3, p. 1022-1027, 1139-1141, 1183, 1191; MARCEL TRUDEL, « Charité, Espérance, Foi », *DBC*, t. 1, p. 204-205; ELSIE McLEOD JURY, « Miristou (Mahigan Aticq Ouche) », *DBC*, t. 1, p. 520; ELSIE McLEOD JURY, « Chomina (Choumin) », *DBC*, t. 1, p. 227-228.

Tensions et conflits

Devant Québec, le Saint-Laurent ne fut pas qu'un long fleuve tranquille ! Des tensions très vives aux marges de la guerre ont caractérisé les rapports franco-amérindiens. Elles se sont inscrites dans trois ordres de rapports toujours entremêlés. Politiques dans l'instrumentalisation de l'alliance par les Français à des fins impériales ; démographiques avec la quasi absence de Françaises ce qui ouvrait la porte soit au resserrement de l'alliance par l'intermariage, soit au conflit ; économiques à cause de la rivalité des partenaires pour le contrôle de la traite des fourrures. Voyons sous cet éclairage, le jeu des acteurs jusqu'à la prise de Québec en 1629 alors qu'une majorité de Montagnais a pris le parti des Anglais.

La commission royale remise à Champlain en 1612 visait, entre autres, à « assujettir, soumettre et faire obéir tous les peuples de la dite terre⁸⁰ », tandis que celle de 1625 visait le même projet par l'alliance avec les peuples et leurs princes du pays pour « établir et étendre la puissance de sa majesté⁸¹ ». Pour Champlain, il faut « réduire » ces peuples sans loi et sans Dieu⁸². En 1620, il juge dangereux de fournir des armes à ces « infidèles » qui pourraient « s'en servir contre nous⁸³ ». Comme les missionnaires dans leurs écrits, il désigne souvent les nations par un possessif : « nos Sauvages », « nos Hurons », etc.⁸⁴. Champlain n'apprit jamais une langue amérindienne et parla toujours par truchement interposé, ce que les Montagnais lui reprochèrent se disant « marris que depuis vingt hivers qu'il hantait avec eux, il ne s'était point étudié à leur langue⁸⁵ ».

Pour ses projets d'explorations et de cartographie, domaines dans lesquels il a excellé, Champlain reconnaissait le rôle indispensable des guides autochtones, mais il jugeait qu'il lui fallait exercer un pouvoir de chantage sur ses guides en tenant en otage leur famille ; il fallait les inciter :

à nous envoyer leurs enfants pour les instruire à notre foi [...parce qu'ainsi] l'on pourrait être assuré que si on les menait en quelque lieu pour les découvertures, qu'ils ne nous fausseraient point compagnie, ayant de si bons otages près de nous, comme leurs femmes et leurs enfants, car sans ces otages, il nous serait impossible de pouvoir découvrir beaucoup de choses dans un si grand pays⁸⁶.

Cependant, par delà l'instrumentalisation de la relation et malgré les rivalités que suscitaient ces faveurs à certains chefs, les Français n'étaient guère en

80. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 889-890.

81. *Ibid.*, vol. 3, p. 1073-1075.

82. *Ibid.*, vol. 1, p. 310-311.

83. *Ibid.*, vol. 3, p. 986.

84. *Ibid.*, vol. 3, p. 1025-1026, 1029 ; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 369.

85. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 444.

86. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1028.

position de s'inféoder la chefferie autochtone, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne contribuaient pas à susciter des divisions profitables au pouvoir colonial émergent. Les sources écrites ne parlent pas d'un « rapt des Sabines » ! Le frère Sagard écrit que s'il y a plus de femmes que d'hommes tant en Huronie qu'en France, c'est parce que les guerres « consommaient une infinité d'hommes⁸⁷ ». À l'exception des missionnaires, les Français vivant parmi les Amérindiens prenaient femme⁸⁸. Tel ne fut pas le cas des hivernants de Québec, du moins sur un mode consensuel ou coutumier. En 1608, dans le contexte de crainte de raids iroquois, Champlain n'autorisa que les femmes et les enfants, non pas les hommes, à trouver refuge dans le fort⁸⁹. En 1633, les jésuites écrivent à propos des hivernants que « le libertinage n'a pas passé le mur sous l'Église catholique⁹⁰, ce qui laisse entrevoir que ces hommes le passaient auparavant, du temps de la présence des protestants.

La source principale de conflit semble avoir été de nature économique. Nous avons souligné la position de monopole que détenaient les Montagnais de Tadoussac se plaçant au dessus des autres nations pourvoyeuses de fourrures et faisant jouer la concurrence entre les trafiquants européens. En somme, après des décennies d'expérience de la traite dans le Golfe, ils étaient « devenus trop fins et trop subtils » attendant la venue de « plusieurs vaisseaux ensemble afin d'avoir meilleur marché des marchandises⁹¹ ». Québec a été fondée précisément pour casser cette position hégémonique autochtone en accordant à une compagnie française de commerce un monopole pour limiter la présence des vaisseaux européens et en déplaçant le centre des échanges en amont de Tadoussac sur un site permettant l'exercice d'un nouveau contrôle. La fondation de Québec visait donc à inverser le rapport d'échange dans la traite aux dépens des Montagnais et cela constituait objectivement, une entreprise de sape de leur pouvoir économique et politique. De graves tensions et des conflits ne pouvaient qu'en résulter. Le monopole français de traite ne valut d'abord que pour la seule année 1608, après quoi elle redevint libre, mais en 1613 le monopole fut définitivement rétabli bien que les bénéficiaires aient changé. N'étaient désormais autorisés à venir annuellement que quelques navires. Le prix des marchandises s'accrut aussitôt. Des contrebandiers offraient de meilleurs prix et attisaient la colère des Montagnais contre le monopole⁹². Ceux-ci se trouvaient doublement coincés : confrontés à un vendeur

87. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 295.

88. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1064-1065

89. *Ibid.*, vol 1, p. 313.

90. *Relations des jésuites...*, vol. 1, 1633, p. 2.

91. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 1, p. 388.

92. *Ibid.*, vol. 3, 1046; ALAIN BEAULIEU, « La Paix de 1624 : Les enjeux géopolitiques du premier traité franco-iroquois », dans ALAIN BEAULIEU, ed., *Guerre et Paix en Nouvelle France*, Québec, Les éditions GID, 2003, p. 79-81.

unique de marchandises européennes à Tadoussac et concurrencés à Québec par les Français qui attiraient les pelleteries en provenance des nations en amont du fleuve. Des Montagnais tuèrent deux Français en 1617 dont on ne découvrit les corps qu'une année plus tard. Craignant des représailles, « huit cents Sauvages de diverses nations » s'assemblaient aux Trois Rivières « à dessein de venir surprendre les Français et leur couper à tous la gorge ». Des dissensions sur la stratégie, la crainte devant la supériorité des armes à feu des Français, le manque de vivres aurait, selon le frère Sagard, fait avorter le projet. Les Français en furent prévenus cependant, écrit Sagard, cela « fut cause de nous faire tous filer doux et tendre vers la paix »⁹³. Les Français durent renoncer à punir les meurtriers, se jugeant trop « faibles au regard du nombre des Sauvages »⁹⁴. La tension demeura très vive et, à l'été 1623, Érouachy, un chef de Tadoussac, fait capitaine par les Français, les prévint d'une attaque contre leurs établissements, cette fois-ci de Québec et de Tadoussac, sous l'instigation de Cherououny, un autre chef du même village lié aux trafiquants indépendants de fourrures⁹⁵. Le jugeant responsable des deux morts de 1616, les Français l'appelaient « le meurtrier »⁹⁶. Champlain analysait correctement la situation en identifiant l'ennemi et la source du conflit :

Et dirai plus que l'on a point d'ennemi plus grand que ces Sauvages, car ils disent que quand ils auraient tué des nôtres, qu'ils ne laisseraient de venir d'autres vaisseaux qui en seraient bien aises, et qu'ils seraient beaucoup mieux qu'ils ne sont pour le bon marché des marchandises qui leur viennent des Rochellois ou Basques. Entre ces Sauvages, il n'y a que les Montagnars qui tiennent tels discours⁹⁷.

Faute de pouvoir chasser les Français, une nouvelle ouverture se présenta. Les Néerlandais s'étant établis à Nieuw Amsterdam en 1609 puis ayant ouvert un poste de traite sur le haut Hudson (Fort Nassau, 1614, remplacé par Fort Oranje, 1624), n'était-il pas possible d'y ouvrir une seconde voie de commerce⁹⁸ ? En 1624, les alliés des Français informèrent ces derniers de la conclusion d'un traité à Trois-Rivières avec les Agniers⁹⁹. Cette nation de la Ligue iroquoise occupant les rives de la rivière Mohawk, à proximité de Fort Oranje avait conclu cette

93. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 54-56; ALAIN BEAULIEU, « La Paix... », p. 79-81; BRUCE G. TRIGGER, « Cherououny », *DBC*, t. 1, p. 216- 217; BRUCE G. TRIGGER, « Érouachy (Éroachi, Esrouashit) », *DBC*, t. 1, p. 311-312.

94. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 2, p. 601-602, 606, 610-612, 621.

95. BRUCE G. TRIGGER, « Cherououny », *DBC*, t. 1, p. 216- 217; BRUCE G. TRIGGER, « Érouachy », *DBC*, t. 1, p. 311-312; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1044; ALAIN BEAULIEU, « La Paix... », p. 81.

96. BRUCE G. TRIGGER, « Cherououny », *DBC*, t. 1, p. 216- 217.

97. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1060.

98. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 54; ALAIN BEAULIEU, « La Paix... », p. 80.

99. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1064; ALAIN BEAULIEU, « La Paix... », p. 54-55.

paix afin de concentrer son activité guerrière contre ses voisins Mahingans, alors premiers intermédiaires de la traite avec les Néerlandais. Mais voilà que, la même année, ces Mahingans proposèrent un renversement d'alliance pour devenir, contre les Agniers, partenaires des nations du Nord, c'est-à-dire les Montagnais, les Algonquins, les Népissingues et les Hurons. Ici encore, sans prévenir les Français, des Montagnais et des Algonquins se rendirent, en 1626, rencontrer les Mahingans et les Néerlandais¹⁰⁰. Opposé à la reprise de la guerre avec les Iroquois, Mahigan Aticq discuta des enjeux géopolitiques avec Champlain qui, comme les missionnaires, partageait ses positions. Par contre, les marchands français étaient opposés à tout rapprochement avec les Amérindiens de la région de la rivière Hudson de crainte d'un détournement du commerce vers les Néerlandais qui offraient des marchandises à prix concurrentiels¹⁰¹. La situation devint si tendue que le 23 mars 1627, lors du baptême de Naneogauchit, le fils de Chomina, Champlain s'objecta à la présence de plus de « deux cents Sauvages qui étaient arrivés là » de crainte qu'ils n'aient « envie de conspirer contre les Français¹⁰² ». En octobre, des Montagnais tuèrent deux autres Français. L'affaire donna lieu à la tenue de conseils et à de longues négociations, les Français retenant des otages puis leur suspect, mais ils manquaient de munitions et n'osaient s'engager dans une guerre trop risquée. Aucun Amérindien n'eut désormais accès au fort¹⁰³. Sauf pour les missionnaires, la plupart des Montagnais boycottaient l'aide alimentaire aux Français en anguilles et en viandes, blâmant leurs compatriotes qui, à fort prix, livraient ces vivres¹⁰⁴.

Par delà les ambivalences et les oppositions, il semble que la plupart des Montagnais souhaitaient chasser les Français et espéraient créer des rapports plus favorables avec les Anglais comme ceux-ci le leur promettaient¹⁰⁵. Ils informèrent donc les Anglais de l'état lamentable de la petite colonie française et les guidèrent depuis Tadoussac vers le Cap Tourmente et jusqu'à Québec¹⁰⁶.

« Toujours en transes et appréhensions, [écrivait Champlain,] avec ces sauvages qui ne nous eussent voulu secours en notre nécessité », acculés à la famine et dépourvus de munitions, les Français de Québec se rendaient aux Anglais le

100. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Cœuvres*, vol. 3, p. 1118, 1193; ALAIN BEAULIEU, « La Paix... », p. 75-77.

101. ALAIN BEAULIEU, « La Paix... », p. 58-59; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 811.

102. ELSIE McLEOD JURY, « CHOMINA », *DBC*, t. 1, p. 227-228; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 512.

103. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Cœuvres*, vol. 3, p. 1134, 1153, 1171, 1176.

104. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 855.

105. *Ibid.*, p. 842.

106. *Ibid.*, vol. 3, p. 1157, 1204; GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, p. 842.

19 juillet 1629¹⁰⁷. Champlain jugeait donc les Montagnais en partie responsables de la capitulation de l'Habitation, bref, du défaut d'alliance découlerait la conquête. Cela occultait le rapport colonial qui avait inspiré sa propre conduite au cours des années. Nous pouvons voir évoluer la pensée de Champlain au fur et à mesure de la publication de ses écrits de 1603, 1613, 1619 et 1632, cette dernière édition remaniant considérablement les précédentes. Nous perdons dans le récit de 1632 toute trace de l'alliance de 1603 et les Amérindiens sont réduits à un rôle secondaire. L'alliance n'est plus fondatrice, elle cède la place à la fondation¹⁰⁸ d'une colonie française dans l'espace vide du « terra nullius », c'est-à-dire celui des terres à découvrir et à conquérir puisqu'elles sont situées hors de la civilisation et de la religion. C'est là une construction de l'histoire dont il nous faut refuser l'héritage.

À suivre...



107. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Œuvres*, vol. 3, p. 1204, 1224-1230.

108. MATHIEU D'AVIGNON, *Champlain et les historiens francophones du Québec : les figures du Père et le mythe de la fondation*, Thèse de doctorat, Département d'Histoire, Université Laval, 2006, p. 135; L'auteur étudie le travail d'écriture de Champlain de même que les récits alternatifs des origines de Québec.